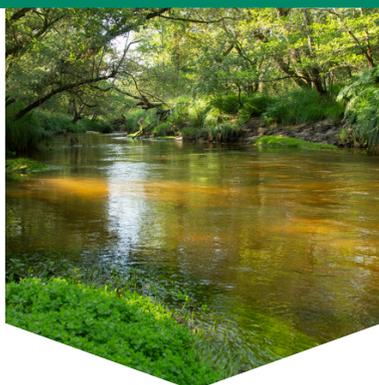


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 juillet 2025



LA GRANDE LEYRE CONSERVE SON LABEL SITE RIVIÈRES SAUVAGES



Le label Site Rivières Sauvages de la Grande Leyre a été renouvelé en ce début d'été 2025, une distinction nationale délivrée par l'Association du réseau des Rivières Sauvages qui récompense la préservation de ce cours d'eau emblématique des Landes de Gascogne et la qualité des actions menées pour protéger son équilibre et sa biodiversité. Incluant même un nouveau tronçon (Eyre landaise), il confirme sa qualité écologique remarquable, sa naturalité et sa gestion durable et concertée par les acteurs du territoire.

UN NOUVEAU TRONÇON LABELLISÉ

Déjà labellisée une première fois en 2017, la Grande Leyre présente un rare niveau de naturalité qui lui permet d'obtenir aujourd'hui encore ce label, en incluant même un **nouveau tronçon** (l'Eyre landaise, soit depuis la confluence entre la Grande et la Petite Leyre à Moustey, jusqu'à la limite départementale, entre Saugnac-et-Muret et Belin-Béliet).

LES CRITÈRES DE LA LABELLISATION

Le site a été soumis à une **évaluation qualitative et quantitative** sur la base d'une grille d'une **cinquantaine de critères** (hydromorphologie, habitats, qualité de l'eau, biodiversité, fréquentation humaine, occupation des sols et activités du bassin versant, acteurs et gestion du bassin versant – cohérence de gestion...) qui constituent le socle technique et scientifique du label.

Concernant la Grande Leyre et l'Eyre landaise, la **gestion durable** menée par les acteurs locaux, au premier rang desquels le Parc en partenariat avec les collectivités, les services de l'État et les usagers, a été particulièrement saluée.



CONTACT

Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26

LA GRANDE LEYRE CONSERVE SON LABEL SITE RIVIÈRES SAUVAGES

Mais c'est avant tout la **naturalité remarquable** de ce cours d'eau qui fait de lui un espace à fort enjeu patrimonial : une quarantaine d'espèces patrimoniales et/ou endémiques présentes, des milieux à intérêt écologique fort (des secteurs de zones humides inondables, une ripisylve de feuillus, peu ou pas de zones urbanisées...), un fonctionnement naturel du cours principal avec une faible intervention de l'homme (drainage naturel, méandrage non contraint ; absence de barrage ou de seuil...), un patrimoine bâti (anciens moulins) et des pratiques sociales (pêche, chasse - bécasse, palombières...) associés à un patrimoine naturel de qualité et préservé.



UN PROGRAMME D'ACTIONS ASSOCIÉ

Pour les années à venir et pour accompagner ce renouvellement, **un programme de 17 actions**, en lien avec notre Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau, sera **articulé autour de trois volets** : gouvernance et labellisation, restauration de sites et conservation de sites, sensibilisation et pédagogie.

📌 Des actions comme la lutte contre les espèces invasives, le suivi d'espèces comme la loutre d'Europe, la poursuite de programmes pédagogiques avec les scolaires, ou encore l'entretien de sentiers de découverte seront notamment mises en œuvre pour continuer à préserver ce joyau de nature !

👁️ Pour en savoir plus : rivieres-sauvages.fr/la-grande-leyre



CONTACT

Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26